

Québec

Gouvernement du Québec



Communiqué

Cabinet du ministre des Transports, ministre délégué aux Affaires autochtones, ministre responsable de la Faune et des Parcs - UNE AIDE FINANCIERE ADDITIONNELLE DE 2 M\$ POUR LE TRANSPORT ADAPTE

QUEBEC, le 21 juil. /CNW/ - Le ministre des Transports, ministre délégué aux Affaires autochtones et ministre responsable de la Faune et des Parcs, M. Guy Chevrette, annonce le versement d'une aide financière additionnelle récurrente de 2 M\$, laquelle s'ajoute à l'enveloppe de base déjà octroyée pour 2000-2001 aux organismes de transport adapté offrant des services aux personnes handicapées à travers le Québec.

Ce supplément vise à compenser la hausse récente de certaines composantes des coûts d'exploitation et tient compte aussi de nouveaux besoins exprimés en matière de transport adapté.

Cette nouvelle aide financière, qui représente une augmentation de plus de 4,1 % de l'enveloppe budgétaire initiale, avait été précédée plus tôt cette année du versement d'un premier supplément de 1 M\$ ainsi que d'un autre supplément de 3,1 M\$ en 1999. Le total de l'assistance gouvernementale dans le domaine du transport adapté est passé de 39,3 M\$ en 1999 à plus de 45 millions de dollars pour l'année 2000.